

CRANS MONTANA

Absolutely

L'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM) met au concours le poste suivant

Sapeur-pompier permanent responsable du matériel du CSI Crans-Montana à 100% (h/f)

Vos tâches principales

- Gérer et contrôler le matériel et les véhicules du CSI
- Collaborer à l'organisation des besoins en matériel et véhicules pour les cours
- Assurer le service de piquet et les interventions durant la journée
- Soutenir les collègues dans leurs tâches respectives

Votre profil

- Etre en possession d'un CFC
- Etre en possession d'un permis de conduire, un permis poids lourd ou C1-118
- Etre officier dans un corps de Sapeur-Pompier et porteur d'appareil respiratoire
- Avoir de bonnes connaissances géographiques de la région
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Etre autonome dans la gestion des tâches confiées
- Avoir le sens des responsabilités et un état d'esprit orienté « solutions »
- Jouir d'une bonne santé et d'une bonne réputation
- Connaître la mécanique est un avantage
- Sens des responsabilités, esprit d'initiative et de collaboration
- Etre suisse ou en possession d'un permis C

Nous vous offrons

- Une activité professionnelle intéressante et variée
- Une ambiance de travail au sein d'une équipe soudée et motivée
- Une activité stable à 100%

Entrée en fonction

Dès que possible ou à convenir

Cahier des charges et traitement

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le Centre Secours Incendie de Crans-Montana, par son Commandant David Vocat au 027 481 21 18 ou par e-mail à david.vocat@cransmontana.ch.

Les offres de service, accompagnées des documents usuels et prétentions salariales devront parvenir pour **le 26 juin 2022** (date du timbre postal) au plus tard, à l'Association des Communes de Crans-Montana, à l'attention de M. David Vocat, Rte de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana, ou par e-mail david.vocat@cransmontana.ch avec la mention « sapeur-pompier permanent responsable du matériel du CSI CM à 100% ».